

ÉOLIENNES : L'ALLEMAGNE FREINE, LA FRANCE FONCE DANS LE MUR !



PAR JEAN-LOUIS BUTRÉ

Curieusement, la nouvelle est passée inaperçue en France : après le Royaume-Uni et l'Espagne, Berlin vient de programmer l'arrêt du développement des éoliennes. Alors qu'un ménage allemand paie déjà un tarif d'électricité le double de celui d'un ménage français, cette filière aurait conduit à une nouvelle hausse de plus de 50 %, la poursuite de l'implantation d'éoliennes entraînant la construction de milliers de kilomètres de lignes à haute tension. Angela Merkel, comprenant que cette politique menait à une impasse, a décidé d'y mettre un terme.

A l'inverse, le gouvernement français a décidé d'accélérer le développement de l'éolien au nom de la « transition énergétique » gravée dans le marbre de l'accord électoral entre François Hollande et des verts. Cette transition prévoit de multiplier par quatre le parc éolien, avec l'implantation sur le territoire de 20 000 nouvelles éoliennes terrestres (contre 4 700 actuellement) et 1 200 off-shore, encore plus ruineuses, auxquelles il faut ajouter 4 000 km de ligne à haute tension, pour un coût de 40 milliards d'euros.

Pour justifier un tel investissement, nos dirigeants, qui ne sont pas à une contradiction près, clament que « l'éolien outre-Rhin sert de modèle » et que « la France est en retard sur l'Allemagne ». La situation devient d'autant plus ubuesque que toutes les éoliennes sont surtout importées d'Allemagne, ce qui a pour effet de taxer les consommateurs français pour qu'ils subventionnent les emplois des travailleurs allemands. La facture d'électricité des Français risque ainsi d'exploser grâce à une « écotaxe électrique » - la contribution au service public de l'électricité - qui collecte des montants bien supérieurs à ceux des portiques routiers géants qui ont provoqué la révolte sociale actuelle.

Que va-t-il se passer lorsque les consommateurs réaliseront qu'ils devront payer plusieurs centaines d'euros de plus par an pour alimenter des affairistes qui font fortune en profitant du « business écolo éolien » ? Les lobbies industriels de la filière profitent en effet d'un dispositif d'utilisation de fonds publics qu'ils ont contribué à mettre en place légalement (tarifs subventionnés, niches fiscales multiples). Des sociétés sans capital (dont certaines ne publient pas leurs comptes) usent de subtilités légales pour dissimuler leurs bénéfices. Leurs prospecteurs écumant le pays à la recherche de la moindre parcelle de terrain pour planter des éoliennes. C'est la ruée sur les mairies rurales, entraînant une multitude de prises illégales d'intérêt de certains élus.

En Italie, en Espagne, en Allemagne et en Autriche,

des mécanismes identiques ont permis de développer des circuits financiers de blanchiment d'argent, voire mafieux, grâce à des prolongements dans des paradis fiscaux.

Seules ces aides publiques expliquent le développement d'une technique peu efficace : les éoliennes, qui coûtent 3 millions d'euros pièce, ont une productivité énergétique non seulement faible, mais intermittente, dépendante du vent. Le « taux de charge » moyen annuel des parcs éoliens terrestres français est ainsi de 24 %. Dans l'histoire des sciences, aucune technologie si peu performante n'a résisté longtemps. Ajoutons les dégâts



Président de la Fédération environnement durable.

LES CONSOMMATEURS VONT DEVOIR PAYER POUR ALIMENTER DES AFFAIRISTES QUI FONT FORTUNE EN PROFITANT DU « BUSINESS ÉCOLO ÉOLIEN ».

environnementaux (bruit) et esthétiques contre lesquels de plus en plus de Français s'élèvent. Dans certaines régions, 90 % des communes ont été arbitrairement déclarées « favorables » à l'implantation de parcs éoliens. Aucune parcelle de territoire n'est plus protégée et les horizons de nombre de monuments historiques, sites emblématiques et parcs naturels régionaux risquent d'être visuellement pollués. Sauver la beauté des villages et des paysages de France, socle de notre tourisme, est un impératif absolu. Une décision s'impose : suspendre immédiatement le programme éolien, auditer sérieusement cette filière et commencer par construire les bases d'une véritable politique énergétique : économies, relance d'un programme de recherche sur les énergies renouvelables et surtout sur le stockage de l'électricité dont la maîtrise technique est le préalable à tout développement d'énergies intermittentes. C'est un champ de recherche fondamental gigantesque.

La France doit donc prendre son temps et elle le peut puisqu'elle exporte 15 % de sa production électrique. Les centaines de milliards d'euros économisés permettraient d'embaucher des dizaines de milliers de jeunes diplômés. Notre pays a les moyens de devenir à l'horizon 2025 l'un des leaders mondiaux en énergies nouvelles. ■